

CarSecure : Tous les dommages pendant le transport automobile couverts jusqu'à 70 000 €

La plateforme de transport automobile TransConnect propose le transport de véhicules avec une couverture dommages allant jusqu'à soixante-dix mille euros par véhicule, avec un maximum de trois véhicules par transport. La couverture CarSecure offre une sécurité unique pour le transport de voitures en Europe. La condition est que les clients de TransConnect signent le CMR à la réception du véhicule, prennent des photos et déclarent tout dommage constaté. Un maximum de trois véhicules par transport est couvert.

L'assurance transport classique

Dans les assurances transport classiques, une indemnisation d'environ 10 € par kilo de cargaison est versée en cas de dommage. Pour une voiture de 1200 kg, la couverture maximale est donc de 12 000 €. De plus, en cas de force majeure — comme une forte tempête de grêle — le transporteur n'est pas responsable.

Il est possible de souscrire une assurance dommages « tous risques » séparément, mais les coûts montent rapidement à environ trois cents euros par trajet, presque autant que le prix total du transport.

Un nouveau standard dans le transport automobile

Avec CarSecure, TransConnect établit une nouvelle norme. En plus de son délai de livraison exceptionnellement rapide, la couverture dommages « tous risques » redéfinit la qualité du transport automobile.

12 questions fréquentes (FAQ) et leurs réponses:

Question 1 : Qu'est-ce que CarSecure pour le transport automobile ?

Réponse : CarSecure est une couverture qui protège contre les dommages causés aux véhicules pendant le transport, quelle qu'en soit la cause. Cela inclut les dommages liés aux accidents, vols, actes de vandalisme, intempéries et autres événements imprévus. La seule exception concerne les situations de guerre.

Question 2 : Quelles situations de transport sont couvertes ?

Réponse : Les dommages sont couverts pendant le chargement, le déchargement et le transport routier. La couverture s'applique aux transports nationaux et internationaux.

Question 3 : Quel montant est indemnisé en cas de dommage ?

Réponse : Notre couverture indemnise les dommages jusqu'à 70 000 € par véhicule, avec un maximum de trois véhicules par transport.

Question 4 : Comment puis-je déclarer un dommage ?

Réponse : Une déclaration de dommage peut être effectuée facilement via le bouton « Claim » dans l'aperçu de commande. Cela doit être fait dans les 3 jours ouvrables suivant la livraison du véhicule. Téléversez un CMR signé, des photos et une description du dommage.

Question 5 : Quel est le coût de ce service ?

Réponse : Le service CarSecure est inclus dans le prix du transport.

Question 6 : Y a-t-il une franchise ?

Réponse : Oui, une franchise de 500 € s'applique par déclaration.

Question 7 : Puis-je ajuster ma couverture ?

Réponse : Non, la couverture n'est pas modifiable.

Question 8 : Cette couverture s'applique-t-elle aussi aux véhicules d'occasion ?

Réponse : Oui, elle s'applique aux véhicules neufs et d'occasion, à condition qu'ils répondent aux critères d'acceptation.

Question 9 : Quand le montant de l'indemnisation est-il versé ?

Réponse : Nous visons un versement dans un délai de 10 jours.

Question 10 : Comment les dommages sont-ils évalués ?

Réponse : Les dommages supérieurs à 10 000 € sont évalués par un expert indépendant afin de garantir une estimation juste et objective.

Question 11 : Pour combien de véhicules par transport puis-je déclarer un dommage ?

Réponse : Pour un maximum de trois véhicules par transport.

Question 12 : Quelles conditions un véhicule doit-il remplir pour être couvert par CarSecure ?

Réponse : Aucun critère spécifique n'est requis. Tous les véhicules que nous transportons sont automatiquement couverts, sans procédure de sélection.